



Communiqué de la FCPE de Brumath suite à l'article du DNA du 24/5/15, relatant le conseil municipal du 18/05/15, dans lequel elle a été prise à partie.

La FCPE Brumath est pour le moins surprise des propos et accusations dont elle a fait l'objet lors de ce conseil municipal.

Étant donné que ces propos erronés ont été tenus à l'encontre de l'association FCPE Brumath lors du conseil municipal par le Maire, Monsieur Etienne Wolf et par Madame Sylvie Hanns, sa 1^{ère} adjointe, et ce en l'absence des représentants de la FCPE, privés par conséquent de leur possibilité de rétablir la vérité, la FCPE demande un droit légitime de réponse dans les mêmes conditions de lieu et de presse.

Voici les réponses de la FCPE Brumath aux différentes allégations tenues, selon l'article des DNA :

Concernant la mobilisation en « ordre dispersé » :

Ce sont des parents, totalement indépendants de toutes associations, mais inquiets pour l'avenir de leurs enfants qui sont à l'origine du mouvement "des banderoles" (comme précisé dans l'article du DNA du 13/5/15). Ensuite des parents de la FCPE, ou d'autres associations, ont décidé de participer à titre libre et non encadré à cette mobilisation. Comme on peut le lire plus bas dans l'article « la FCPE soutient les parents dans leur mobilisation ».

Concernant « ...la Fédération des conseils de parents d'élèves FCPE n'ait pas pris rendez-vous ... » :

Dès lors, que nous avons discuté en réunion publique du 07/04 du sujet des fermetures de classe et que Madame Hanns, Monsieur Wolf et Monsieur Daney de Marsillac alors présents, nous ont expliqué qu'il n'y avait rien à faire face à la fatalité des chiffres, les représentants FCPE n'avaient plus aucun intérêt à solliciter un rendez-vous à Monsieur le Maire.

Concernant les allégations de « s'épancher, d'invectiver à travers Facebook » :

La FCPE Brumath invite toute personne à vérifier par elle-même que la FCPE Brumath n'a procédé à aucun épanchement ou invective, ni sur sa page Facebook (<https://www.facebook.com/fcpe.brumath>) ni sur son site Internet (<http://www.fcpebrumath.fr>), pas plus que par son Ecol'Info ou collèg'Info qui sont ses seules voix de communication.

La FCPE Brumath rappelle qu'elle ne peut être tenue responsable de tous les autres échanges libres, au sujet des fermetures de classes de Brumath, présents sur Facebook !

Après enquête, Il nous a été confirmé que les accusations "s'épancher, d'invectiver" faites par monsieur le Maire, avaient pour cible M. Bardin, Vice-président de la FCPE67, plus que notre section FCPE locale de Brumath.

En réponse à l'affichage par Monsieur Wolf sur son Facebook d'un "communiqué officiel de la Mairie" sur les fermetures de classes, Monsieur Bardin a publié ses commentaires sur ce même support.

Nous ne pouvons que regretter que ce message certes engagé, mais ne relevant pas de "l'invective" ou de "l'épanchement", ait pu irriter plus qu'interpeller son destinataire.

Concernant le passage « ce n'est pas comme ça qu'on traite en politique » :

La FCPE Brumath tient à rappeler à Monsieur Wolf que la FCPE est une association de parents d'élèves qui ne fait par essence pas de politique. Son seul rôle social se limite à la défense des intérêts des parents d'élèves Brumathois et de la Com-Com, qu'elle a l'honneur de représenter. C'est là sa seule vocation et son seul rôle reconnu d'intérêt public !